

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

EN TURQUIE

Le différend, qui paraît en voie d'arrangement, mais qui, un moment, a paru sur le point de prendre un caractère grave, en mettant aux prises l'ambassadeur de la République française, M. Constans, et la Porte Ottomane, a de nouveau appelé l'attention sur la situation de l'empire turc.

Une fois de plus, on a pu reconnaître toute l'étendue du danger que constitue pour la paix européenne, le gouvernement du Sultan, ce régime d'un autre âge, qui n'a d'autres moyens d'action que le vol, quand ce n'est pas le meurtre, et qui est à la fois un perpétuel défi, en même temps que le plus sanglant outrage à tout ce qui constitue le progrès, la civilisation, voire même les notions les plus élémentaires de l'humanité.

En soi, l'incident qui a surgi ces derniers jours n'aurait, en effet, qu'une secondaire importance si, une fois encore, il ne montrait jusqu'à l'évidence qu'à Constantinople, il n'y a qu'un droit, celui de la force.

Du Sultan on n'obtient quelque chose qu'en lui faisant peur et, aussitôt que la crainte qu'on lui a inspirée s'est dissipée, il retourne tout naturellement à ses procédés odieux et cruels, dont nous ne connaissons qu'une faible partie, malgré les inoubliables dépêches du prédécesseur de M. Constans à Constantinople, l'ancien ambassadeur M. Cambon.

Il ne faut pas se le dissimuler, la guerre de Grèce et les flatteries de l'Allemagne ayant été pour lui un encouragement, le Sultan ne se fait plus faute de saisir toutes les occasions de braver l'Europe, qu'il sait occupée ailleurs et qui, le plus souvent, du reste, ne demande qu'à fermer les yeux sur ce qui se passe en Turquie.

Depuis quelque temps, surtout, les incidents succèdent aux incidents. Un jour le Sultan décide la suppression des postes européennes dès longtemps établies à Constantinople et sur divers points de l'empire ottoman. N'y a-t-il pas là, pour ses sujets, un moyen de correspondre avec le dehors, ce qui, aux yeux du Sultan, équivaut à une abominable conspiration, à un véritable crime de lèse-majesté. Une autre fois, sans respect pour les pavillons étrangers, la Porte prétend exercer le droit de visite sur nos vapeurs ou nos paquebots, sous prétexte qu'ils pourraient donner asile à quelques fugitifs de ce parti des Jeunes-Turcs qui a des adhérents jusque dans sa famille et qui le fait trembler. Pour lui, d'ailleurs, ce ne sont là que menues distractions. Tout ce qui vit sous son joug est plus que taillable et corvéable à merci. Naguère, n'interdisait-il pas aux familles ottomanes, même chrétiennes d'avoir des institutrices chrétiennes ou d'envoyer leurs enfants aux écoles chrétiennes, ainsi qu'aux femmes turques de se laisser voir en compagnie de chrétiennes. Or, on sait que les populations chrétiennes forment l'immense majorité des malheureux sujets du Sultan.

Si encore, envers ces derniers, il n'usait que de cette intolérance ! Mais quiconque est

tant soit peu au courant des affaires de l'Empire turc, sait qu'entre tous les procédés de gouvernement chers au Sultan, il en est un qui prime tous les autres ; ce procédé, c'est le meurtre.

Nous ne parlons pas du meurtre individuel, si largement pratiqué d'ailleurs dans le Serrail et dans ses détours, dès que le Sultan éprouve une appréhension, un soupçon, un doute concernant tel ou tel de ses hauts fonctionnaires ou de ses favoris. Ce sont là caprices de despote qui ne s'adressent qu'à un personnel restreint et qui ne comptent guère dans la vie d'une nation.

Ce qui est plus grave, c'est quand le meurtre est élevé à la hauteur d'une institution d'Etat et lorsque, sur un ordre venu de Constantinople, des centaines, parfois des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants sont massacrés, à la seule fin de terroriser les autres populations de l'Empire et de les maintenir dans la servitude par une crainte constamment et soigneusement entretenue.

Certes, nous savons tout ce qu'on a dit, tout ce qu'on peut dire sur la nécessité du maintien de l'Empire Ottoman, sur les guerres que risquerait d'entraîner sa chute. Il n'est pas moins vrai que cela reste une honte, une véritable honte pour l'Europe du ^{XX}^e siècle de voir se perpétuer et s'aggraver un tel état de choses.

Quel est l'esprit généreux ou simplement humain qui n'y souhaiterait ardemment un terme ?

Peut-être l'heure n'a-t-elle pas encore sonné, mais comment ne pas appeler de nos vœux le jour où l'on verra des millions de chrétiens, ayant droit à la protection de l'Europe, cesser d'être opprimés, persécutés, foulés aux pieds, tués, massacrés par les descendants dégénérés d'une peuplade sauvage qui, dès longtemps aurait dû finir de disparaître du sol européen qu'elle souille et qu'elle déshonore.

Si l'on commençait à le faire comprendre au Sultan aurait-on vraiment tort ?

A. B.

LE CANAL DES DEUX-MERS

Plus que jamais la question, d'un si haut intérêt national, d'une grande voie navigable à ouvrir à travers l'isthme de Languedoc, d'une mer à l'autre, de Narbonne à Arcaïchon, pour la supériorité de notre valeur navale et l'annihilation de l'obstacle de Gibraltar, par la constante et libre communication de nos eaux méditerranéennes avec celles de l'Atlantique et la jonction rapide de nos escadres, en cas de guerre, pour le relèvement de notre marine marchande et de notre prospérité industrielle et commerciale par la notable économie de route entre l'Extrême-Orient et l'Occident et les ports du Nord, et toutes les heureuses conséquences économiques qui en résulteront à notre entier avantage ; plus que jamais, cette passionnante question est à l'ordre du jour : et la solution paraît devoir être prochaine.

On sait que la Commission de la Marine, qui en était saisie depuis plus d'un an et qui s'est livrée à l'examen le plus approfondi comme le plus impartial, le plus sincère comme le plus minutieux des études techniques, des données de l'entreprise, des con-

ditions du projet qui lui était soumis, avait décidé, avant de déposer, à la rentrée du Parlement, le rapport de M. Honoré Leygue, son rapporteur, et d'inviter la Chambre à en adopter les conclusions, de donner mandat à une délégation de quelques-uns de ses membres d'aller, pendant les vacances actuelles, se rendre compte sur place de la construction, de l'économie, de l'exploitation et des résultats des travaux similaires ou analogues déjà exécutés à l'Etranger.

Cette Délégation est partie de Paris, le lundi 29 juillet, *via* Calais-Douvres, pour rentrer le 10 août après avoir successivement visité le Canal de Manchester, Liverpool, Hambourg, Brême, Holtenau, le canal de Kiel et celui d'Embs à Dortmund, celui-ci particulièrement remarquable par la manifestation des progrès de la science moderne, l'utilisation méthodique des forces et le miracle des engins mécaniques, auxquels se sont appliqués les ingénieurs allemands. Sur ce canal, outre de nombreux travaux d'art de premier ordre, nos députés auront admiré notamment l'installation, le fonctionnement et la commodité de l'ascenseur à navires de Henrichsburg, en 5 minutes exactement, pour une dépense qui, *tout calculé et tout compris*, ne dépasse pas 2 fr. 50 par chaque opération, élève un bateau du bief inférieur au bief supérieur, et *vice versa* le descend, à une différence de niveau de 16 mètres.

Les constatations suggestives que la Délégation aura rapportées de ce voyage ne pourront que favorablement contribuer aux décisions de la Chambre en démontrant combien pratiquement réalisable non moins que profitable à la grandeur de notre pays est l'entreprise du canal de la Méditerranée à l'Océan. Tout, maintenant, permet donc d'espérer que, dès la rentrée, sans plus tarder, la Chambre ordonnera les enquêtes et que, dans un avenir prochain désormais sans doute, nous verrons exécuter enfin ce projet de canal des Deux-Mers dont la réalisation est attendue si impatientement par l'opinion, auquel des hommes, de *vrais Français* tels que M. Louis Verstraët travaillent inlassablement depuis des années et laisseront leur nom indissolublement lié, dont notre excellent confrère Octave Justice — un *Cadurcien* de naissance — s'est fait l'éloquent et infatigable propagandiste, que des marins illustres comme l'Amiral Aube et l'Amiral Fournier ont réclamé de toute l'autorité de leur savoir et de leur expérience, de toute la ferveur de leur patriotisme, qui sera pour la France un des facteurs les meilleurs et les plus sûrs de sa prospérité et de sa puissance, et qui restera la gloire du siècle qui commence.

Z.

MORT DE CRISPI

Crispi, l'ex-ministre d'Italie, est mort dimanche au soir à Naples.

Crispi François était né à Ribea (Sicile) en 1819 ; depuis 1847, date de l'insurrection de la Sicile, il était député au Parlement italien où il devint chef de l'opposition.

Il fut plusieurs fois président du conseil des ministres.

L'œuvre de Crispi fut néfaste pour l'Italie : on sait combien il manœuvra contre la France auprès de l'Allemagne, avec laquelle et l'Autriche, il forma la triple alliance.

Il accumula contre lui des haines violentes, même parmi ses amis et admirateurs, par suite de sa politique toute astucieuse et inhabile.

Mais ce qui occasionna sa chute, et le voua aux colères populaires, ce fut la malheureuse expédition qu'il organisa en Erythrie contre le négus Ménélik.

On se souvient de cette guerre funeste où l'Italie fut vaincue et écrasée ; Crispi devant la fureur de ses compatriotes, dut quitter le ministère où il ne revint plus.

C'était en 1896, après le désastre d'Adoua.

Depuis, Crispi vivait loin de la politique quoique de temps à autre il essaya bien de provoquer en sa faveur un mouvement d'opinion : mais tout fut inutile. Abandonné par le roi, honni, méprisé par ses compatriotes, il ne put prendre directement aucune part au gouvernement de son pays qu'il avait presque ruiné par sa politique d'ambitieux et de dictateur.

Sa mort ne soulèvera pas de grands regrets.

EN CHINE

Les rapatriements

Le transport *Vinh-Long*, rapatriant de Chine un bataillon du 4^e zouaves, a ramené 913 hommes.

Sept décès ont eu lieu pendant la traversée. Trente-six hommes sont convalescents et vingt-cinq sont alités. L'état de la santé de tous les autres est excellent. Le directeur du service de santé a accordé la libre pratique.

L'indemnité et le tarif des douanes

Les représentants des puissances espèrent signer le protocole dans quelques jours, après avoir communiqué par dépêche avec leurs gouvernements. Le tarif douanier sera 5 0/0 *ad valorem*, sauf pour un petit nombre de produits alimentaires, entre autres la farine et le riz. La question d'un tarif de 10 0/0 combiné avec l'abolition du li-kin (octrois intérieurs) fera probablement l'objet de futures négociations.

Au Transvaal

La prise de Brenersdorp

Un télégramme de Durban retardé, donne des détails sur la prise de Brenersdorp par les Boers. Des bandes de Boers, dans le Soutziland, ont formé un commando d'une certaine importance et ont réussi à intimider les noirs qui se préparaient à les empêcher d'avancer. Le commando s'est dirigé vers Brenersdorp le 23 juillet et est entré dans la ville au petit jour. Les Boers ont attaqué une position défendue par les Steinackers-Horse et qui commandait la route de Loo-Bumbo. L'attaque a été menée avec beaucoup de courage. Un certain nombre de Boers se sont précipités jusqu'à l'endroit où le Maxim crachait la mort. Pas un seul homme n'est revenu. Les Boers ont alors essayé de cerner la position. Afin d'éviter ce mouvement, les hommes de Steinackers-Horse se sont repliés lentement. L'ennemi s'est alors retiré. Grâce au courage et à la présence d'esprit du capitaine Gardyne, les troupes anglaises ont échappé à un vrai désastre. Les pertes anglaises ont été de 10 tués et blessés et 30 manquants. Les pertes des Boers sont sérieuses.

Les chefs Boers

Le *Peuple* donne la liste des chefs républicains qui tiennent encore la campagne et tombent par conséquent sous le coup de la proclamation Kitchener, qui consiste en la

mise hors la loi de tous les Boers sous les armes.

Voici la liste de ces héros :
Généralissime Louis Botha, généraux Christian Botha, Viljoen, Delarey, Beyers, Meyer et Dewet ; commandants Kritzing, Kemp, Vessels, Fouche, Malau, Scheepers et Smuts, Juges, Reitz et Herzog, présidents Steijn et Schalk, Burger.

INFORMATIONS

La loi sur les associations

D'après le *Mémorial diplomatique*, le P. Martin, général des Jésuites, qui vient de partir pour Berlin, aurait l'intention de faire des démarches personnelles pour obtenir du gouvernement la rentrée des Jésuites en Allemagne.

Le *Matin*, confirmant une récente information du *Courrier du Soir* qui représentait le règlement d'administration publique de la loi sur les associations comme devant être anodin affirme, à son tour, que ce règlement élaboré hier par le Conseil d'Etat ne contient aucune aggravation de la loi.

Il nous a été donné, dit le *Matin*, de prendre connaissance des principaux dispositifs du fameux règlement et nous pouvons annoncer, sans crainte d'être démentis, que ce document ne contient aucune sévérité nouvelle, pas plus qu'il ne contient aucun adoucissement à la loi, il se borne à exposer la façon dont la loi devra être appliquée.

Le *Matin* ajoute qu'une seule disposition l'empêche d'être incolore et cette disposition porte qu'aucune autorisation ne saurait être accordée à une congrégation si cette dernière ne fait pas acte de soumission à l'évêque diocésain.

Les vingt-huit jours des gardes champêtres

Des journaux ont annoncé que le ministre de la guerre vient d'adresser aux généraux commandant les corps d'armée, une circulaire leur prescrivant d'exonérer désormais les gardes champêtres des périodes d'instruction de vingt-huit jours et de treize jours.

Ainsi présentée, cette information est inexacte. Aux termes des instructions ministérielles des 20 mars et 28 décembre 1895, les gardes champêtres sont, en effet, dans le temps de paix, en état de disponibilité.

Le ministre de la guerre n'a donc pas eu à envoyer de circulaire en ce sens aux généraux en chefs de corps d'armée, mais, par une note récente, il leur a simplement rappelé que c'est aux préfets qu'incombe le soin d'examiner si les intéressés remplissent effectivement les conditions prévues par les instructions sus-visées.

Les livrets abandonnés

Beaucoup d'heureux gagnants dans diverses loteries négligent de réclamer leurs lots. Mais il y a encore un plus grand nombre de gens qui oublient leurs livrets à la caisse d'épargne.

On vient de publier la liste des livrets abandonnés en 1871, et qui seront acquis au Trésor à la fin de l'année, par suite de la prescription trentenaire. Il y a exactement, dans 372 caisses d'épargne, 14,473 livrets, représentant 694.876 fr. 67, abandonnés pendant la seule année 1871 !

L'année dernière, la prescription trentenaire atteignait 22.639 livrets abandonnés en 1870 !

Mais la publication des listes éveille-t-elle les réclamations des possesseurs ? Nullement, les possesseurs sont morts ou ont oublié. On a constaté, au ministère des finances, qu'il n'y avait presque jamais de réclamations.

L'Incident de Niort

On a dit qu'à Niort, aux obsèques d'un maréchal des logis-fourrier du 7^e hussards, nommé Porcheron, le père du jeune homme avait frappé au visage un capitaine de ce régiment, qu'il accusait d'avoir été, par ses tracasseries, l'auteur du suicide de son fils.

Le *Mémorial des Deux-Sèvres* publie à ce sujet la note suivante :

« Nous croyons savoir qu'à la suite du regrettable incident qui s'est produit lors des obsèques du maréchal des logis Porcheron, une enquête a été ordonnée par l'autorité militaire, et que cette enquête dispense complètement M. le capitaine K... en établissant que le suicide du malheureux sous-officier

ne peut être imputé qu'à des raisons absolument étrangères au service.

» Ce résultat a été porté à la connaissance des troupes par la voie de l'ordre. »

La *République de l'Ouest* confirme, d'autre part, que la famille du malheureux fourrier, convaincue que celui-ci a été poussé au suicide par les tracasseries du capitaine K... et ayant en mains des documents établissant que c'est là l'unique cause du malheur qui l'a frappée, a adressé au ministre de la guerre une demande d'enquête afin d'établir nettement les responsabilités dans cette regrettable affaire.

Les prisonniers Arméniens

A l'occasion d'une tournée d'inspection dans son villayet, le gouverneur de Diarbekir a reçu une pétition signée par 170 Arméniens enfermés dans la prison de Mardine, se plaignant d'être depuis quatre ans en prison, sans connaître le motif pour lequel ils ont été arrêtés. Le gouverneur a aussitôt ordonné une enquête, qui a démontré que l'arrestation de ces 170 malheureux était due à un « malentendu regrettable ». Il a donné, par conséquent, l'ordre de les faire remettre immédiatement en liberté.

Cinq fois veuve

Les Italiens superstitieux qualifient du nom de *jettatore* les personnes qui, volontairement ou non, jettent un sort, ont le « mauvais œil ».

Voici une histoire de Barbe-Bleue féminine, qui semble faite à plaisir pour justifier cette superstition :

Isabella Freeman, née Caporali, arriva du Mexique à la Nouvelle-Orléans en 1894, avec son mari, directeur d'une troupe d'artistes. Dès le débarquement, un accès de fièvre jaune enleva l'impresario. Elle prend la direction de la troupe et, quelques mois plus tard, épouse Francesco Moreno Ibanez, son premier sujet. Le soir des noces, une bagarre se produisit et le nouvel époux reçut un coup de stylet mortel.

La jeune femme ne perdit pas de temps, car, peu de semaines après, elle se remariait avec Pedro Garcia Lopez, un autre artiste de son théâtre. L'union ne fut pas heureuse. Le mari eut quelques démêlés avec la justice ; il s'enfuit, fut repris, sauta d'un train qui le ramenait à Philadelphie et se tua sur le coup.

Veuve pour la troisième fois, Isabella s'en fut à Chicago, où elle convola en justes noces avec A.-P.-W. Knight, officier de la milice.

Vint la guerre de Cuba, M. Knight partit et succomba aux suites d'une blessure reçue dans un engagement.

L'intrépide veuve ne fut pas inconsolable. Pour la cinquième fois, elle s'unit légitimement à un fermier de la Caroline du Sud. Le bonheur semblait enfin lui sourire, quand, un jour de l'automne dernier, M. Freeman, son mari, eut la malencontreuse idée d'aller visiter un bois, où il se proposait de faire une coupe. Un arbre s'abattait sous la cognée des bûcherons, au moment où le patron se montrait et il fut écrasé.

Les délais légaux accomplis, Isabella Freeman fit insérer dans les journaux une annonce de mariage. Comme la veuve si consolable est, paraît-il, fort avenante, qu'elle n'a que 28 ans, et qu'elle possède une fortune respectable, de nombreux candidats se sont présentés. Le mois prochain Isabella épousera à Charlestown un riche négociant, son sixième mari.

N'est-ce pas le cas de répéter : *jettatore!*

Tirages financiers

Ville de Paris 1876

Le numéro 158.877 gagne 100 000 fr.
Le numéro 91.310 gagne 50.000 fr.
Le numéro 11.602 gagne 5.000 fr.
Dix numéros gagnent chacun 1.000 fr.

CHRONIQUE LOCALE

Nos ateliers étant fermés le 15 août, le *Journal du Lot* ne paraîtra pas jeudi.

Perceptions

Par arrêté de M. le ministre des finances, M. Teulière, percepteur de Payrac, est nommé à la perception de Labastide-Murat, en remplacement de M. Robert, qui reçoit une autre destination.

M. Roche, percepteur d'Eygurande (Corrèze), est nommé percepteur à Payrac.

Conseil d'arrondissement

Le Conseil d'arrondissement s'est réuni hier 12 août, dans une des salles de la Préfecture.

Etaient présents : MM. Cambornac, Cayla, Couderc, Delrieu, Deltil, Durand, Gélis, Mazières, Pagès, Valmary.

Absent excusé : M. Combarieu.

Le Conseil a procédé à la formation de son bureau.

Ont été élus :

Président : M. Mazières.

Vice-Président : M. Cayla, de St-Géry.

Secrétaire : M. Edmond Pagès.

Puis, M. Couderc a été élu membre de la commission des tabacs.

Avis favorable a été donné au rapport de l'Agent-voyer des chemins vicinaux.

Entretien des chemins vicinaux de grande communication en 1901 : contingents communaux. Avis favorable.

Puy-l'Évêque : Erection en commune de la section de Courbenac-Issudel. Avis favorable.

Vœux : Le Conseil émet le vœu que le Comice Agricole d'Espère soit reconstitué.

M. Gélis émet le vœu que la traverse de Lamadeleine à Savanac soit terminée dans le plus bref délai. Adopté.

Sur la proposition de M. Cambornac, le Conseil émet le vœu qu'il soit ajouté un wagon de voyageurs au train de marchandise, passant à Gourdon à 10 h. 30 du matin, arrivant à Cahors à 1 h. 31.

La séance est levée.

Liste des jurés

Voici la liste des jurés qui doivent siéger le 2 septembre aux assises du Lot :

Berget, ingénieur à Cahors.
Alby, commandant en retraite, à Cajarc.
Bosc, négociant à Castelnau-Montratrier.
Lacluze, propriétaire à Prayssac.
Gouygou, propriétaire à Strenquels.
Caussil, maire de Loupiac.
Cassagnes, propriétaire à Brengues.
Oulié, maire de Brengues.
Orliac, teinturier à Gramat.
Navarre, propriétaire à Corn.
Lufau, maire d'Aujols.
Bladier, propriétaire à Léobard.
Alibert, avocat à Gourdon.
Pradié, maire de St-Martin-de-Vers.
Courthiade, maire de Concorès.
Cavarroc, propriétaire à Bédouer.
Josse, propriétaire à Payrac.
Colmet de Santerre, rec. des fin. à Gourdon.
Laugeau, peintre à St-Céré.
Pinsac, huissier à Souillac.
Delprat, propriétaire à Lissac.
Agard, notaire, à Cahors.
Guilhou, propriétaire, à Parnac.
Fabre, officier de santé, à Montcuq.
Carré, maire de Grézels.
Deltail, maire de Lamothe-Fénelon.
Perrin, avocat, à Figeac.
Deneux, propriétaire, à Concorès.
Fabre, maire de Couzou.
Calvel, propriétaire, à Rocamadour.
Dauliac, huissier, à Gourdon.
Galand, propriétaire, à St-Sozy.
Lachèze, propriétaire, à Carennac.
Labrunie, propriétaire, à Fons.
Blanié, pharmacien, à Lacapelle-Marival.
Cadiergues, médecin, à Lacapelle-Marival.

Jurés supplémentaires

Lacassagne, maître d'hôtel, à Cahors.
Alary, receveur des contrib. ind., à Cahors.
Feydet, employé de préfecture, à Cahors.
Lérin, négociant, à Cahors.

CAHORS

Enregistrement

M. Vialard, receveur de l'enregistrement à Salviac, est nommé en la même qualité à Catus, en remplacement de M. Dumoncel, appelé au bureau de Monein (Basses-Pyrénées).

La rue des Capucins

Ce n'est plus une rue, c'est un marais, d'où s'exhale une odeur fétide d'eau corrompue.

Le voisinage de ce foyer d'infection est insupportable pour les voisins, le passage dans cette rue devient impossible pour les piétons.

Voisins et passants sont obligés de se boucher le nez 20 mètres avant et après le passage de ce marécage établi et bien entretenu...

Cependant, le conseil municipal a voté dernièrement une somme de 1.800 francs pour que des réparations permettant l'écoulement des eaux, soient faites immédiatement. Attendra-t-on longtemps ?

Au nom des habitants du quartier de la Gare, nous supplions M. le Maire de vouloir bien donner des ordres pour que la rue des Capucins soit enfin assainie et par suite rouverte à la circulation.

Fête vénitienne

Un fâcheux contre temps a empêché dimanche, la belle fête vénitienne que devait donner sur le Lot l'*Aviron Cadurcien*.

Toute la journée, le temps maussade et lourd laissait peu espérer la réussite absolue de la fête ; toutefois, on aurait cru, que comme la journée, la soirée se serait écoulée sans pluie.

Malheureusement, il n'en a pas été ainsi.

Alors que dès 9 heures du soir, une foule considérable était déjà réunie sur les quais, alors que déjà les bateaux pavés et illuminés sillonnaient la rivière, que les fanfares éclataient joyeuses, que fusées et pétards crépitaient dans les airs, annonçant l'ouverture de la fête, une pluie violente s'abattit, et obligea les organisateurs du festival et les curieux à se retirer.

Ce fut dommage, grand dommage. La soirée promettait d'être des plus agréables et intéressantes, parceque bien organisée et parceque nouvelle.

Mais ce n'est que partie remise : les membres de la Commission de l'*Aviron Cadurcien*, se sont réunis hier, et ont décidé que la fête aurait lieu demain mercredi.

Bravo ! il eût été regrettable, en effet qu'une telle distraction n'ait pas lieu.

La fête vénitienne aura lieu, ainsi que nous l'annonçons plus haut, demain mercredi.

Le même programme sera exécuté : Concert par la musique militaire et l'orchestre symphonique, illuminations, feu d'artifice, bal ;

Prix d'entrée 0,25

Orphéon de Cahors

L'*Orphéon de Cahors* qui doit prendre part au Concours Musical de Montauban des 18 et 19 août courant, quittera Cahors dimanche matin par le train de 7 heures et sera de retour lundi soir.

Notre Société Chorale, inscrite en Première Division, Première Section, aura à lutter contre les sociétés ci-après :

Orphéon de Bordeaux (6^e Canton).
Lyre Agenaise.
Société Chorale des Chemins de fer du Midi à Bordeaux.
Sainte-Cécile, de Toulouse.
Union des Causses de Veyran (Hérault).

L'*Orphéon de Cahors*, chantera les chœurs suivants :

CONCOURS D'EXÉCUTION

(Choix) *Le Dernier jour de Pompéi* (Ritz).

(Imposé) *En Afrique* (L. Rougnon).

CONCOURS D'HONNEUR

(Imposé) *Chant de Printemps* (L. Py).

MM. les Membres honoraires qui désiraient assister aux Fêtes de Montauban, sont informés qu'une réduction de 50 0/0 sur le tarif ordinaire des chemins de fer leur sera accordée ; à cet effet, ils sont priés de vouloir bien adresser leur demande à l'un des membres du Conseil d'Administration ou à M. Barreau, Directeur, avant le 16 courant.

Cercle militaire

Samedi soir a eu lieu au cercle militaire une réception en l'honneur du général Blancq, commandant de la 65^e brigade d'infanterie, en résidence à Agen, qui est appelé au commandement par intérim de la 4^e division d'infanterie à Compiègne.

A cette occasion, la musique militaire s'est fait entendre sur la terrasse du cercle.

Dans la journée, une revue avait été passée aux troupes de la garnison, dans la cour de la caserne, par le nouveau général qui succède au général Blancq.

Le dimanche matin, de 10 heures à 11 heures 1/2, la musique du 7^e s'est fait entendre à nouveau sur la terrasse du cercle.

Fête du faubourg Cabessut

La jeunesse du faubourg Cabessut organise pour jeudi et vendredi 15 et 16 août, la fête patronale de ce quartier.

Comme tous les ans, rien n'a été négligé pour attirer grand nombre de visiteurs.

Attractions diverses, jeux, bataille de confettis, bal auront lieu.

Le succès de cette fête sera comme toujours des plus grands.

Accident

Samedi, vers quatre heures du soir, M. Isidore Maichler, aide-monteur au dépôt de Cahors, était occupé à démonter un piston d'une machine. En le poussant à l'aide de la main droite, afin de le sortir, ce piston partit soudain et l'index de la main droite de l'aide-monteur se trouva pris et serré fortement entre le bouchon du presse-étoupe et le renflement de la partie conique de la tige du piston.

M. le docteur Gélis, appelé pour lui donner des soins, a constaté une plaie contuse à l'index droit, qui nécessitera un repos de quinze jours environ.

En Cassation

La Cour de cassation vient de rejeter le pourvoi en cassation formé par Henri Maniol, contre l'arrêt de la cour d'assises du Lot qui l'avait condamné, le 10 juin dernier, à huit ans de travaux forcés pour vols qualifiés, tentative de vol qualifié et délit connexe de coups et blessures volontaires.

Disparition d'un concierge

Les journaux, ont relaté ces jours derniers la disparition du concierge du 83 de la rue du Bac à Paris, emportant le montant des loyers qu'il venait de toucher, à peu près 9,000 fr.

Les journaux disaient que cet individu, nommé Bossu, serait venu à Cahors chez sa belle-mère, avec un de ses amis nommé Bonnin.

Ce dernier a été arrêté à Paris, mais Bossu n'a pas été retrouvé.

A-t-il été victime d'un gnet-apens, ou s'est-il enfui en emportant l'argent.

Dans tous les cas, il est aujourd'hui démontré que Bossu et Bonnin sont bien venus à Cahors où ils sont descendus chez M^{me} Moscou, demeurant rue Nationale n° 32.

Cette femme après avoir nié, a avoué avoir reçu le 17 juillet à 9 h. du matin, la visite de son gendre et de son ami qui seraient repartis le soir même par le train de 10 heures 36 pour Paris, après avoir passé la journée à Cahors en compagnie de diverses personnes de notre ville.

Depuis, on n'a plus eu de nouvelles de Bossu : Quant à Bonnin il est sous les verrous.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 10 au 15 août 1901

Naissances

Théron Pierre-Eugène-Louis, rue des Soubirous, 8.

Fernand (naturel), à la Maternité.

Publications de mariages

Conduché Paul-Joseph, plâtrier et Cruzel Marie-Sara, sans profession.

Laleman Géraud-Camille-Edouard, em-

ployé de commerce et Alchié Marie-Antoinette-Gabrielle, sans profession.

Décès

Pouzergues Marie-Joséphine, 58 ans, épouse Bousquet, sans profession, place du Marché, 8.

Arrondissement de Cahors

DOUELLE. — Fête locale. — Voici le programme de la fête qui aura lieu les 14, 15 et 16 août.

Le 14, à cinq heures du soir, la fête sera annoncée par des salves d'artillerie; à six heures, tour de ville en musique et bal de nuit.

Le 15, à 6 heures du matin, grand concours de tir jusqu'à six heures du soir, organisé par M. Soulayrès, avec nombreux prix; à onze heures, distribution de bouquets; à trois heures du soir, grandes courses vélocipédiques; à quatre heures, jeux nautiques; à cinq heures du soir, ascension du ballon le *Giromagni*; à neuf heures, grand feu d'artifice; à dix heures, grand bal de nuit, bataille de confettis et de serpents.

Le 16 continuation de la fête.

Le meilleur accueil sera fait aux étrangers.

CAZALS. — *Hydrophobie*. — Samedi matin, un chien hydrophobe ou présumé tel parcourait les prairies avoisinant le bourg de Cazals. Aussitôt l'alarme donnée, quelques courageux citoyens, sous la direction de notre brigadier de gendarmerie, se sont mis à sa poursuite et ont réussi à l'abattre, après trois heures d'une chasse rendue plus pénible par les fortes chaleurs que nous subissons.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Tribunal correctionnel. — Audience du 10 août :

Nous avons relaté la rixe qui a éclaté le 2 juin dernier à Leyme, dans l'auberge Lescure, entre les nommés Gabriel Venrie, 24 ans; Alexandre Venrie, son frère, 19 ans, cultivateur et Pierre Mounié, tailleur. Ce dernier étant mort le 7 juin, à la suite des coups qu'il avait reçus, Gabriel Venrie et Alexandre Venrie sont poursuivis pour homicide involontaire, Gabriel est condamné à quinze jours de prison, Alexandre à trois mois de la même peine, tous les deux avec le bénéfice de la loi Bérenger et solidairement aux dépens.

— *Le parricide de Lagarrigue*. — L'instruction relative à cette triste affaire, qui passionne à un si haut degré les populations de notre contrée, est complètement close. Le dossier vient d'être transmis à la Chambre des mises en accusation à Agen. Il est donc certain que cette affaire sera inscrite au rôle des assises qui s'ouvriront à Cahors le lundi 2 septembre prochain.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — Arrestation. — Ces jours-ci, la gendarmerie de Frayssinet a arrêté le nommé Jean-Ernest Bouchonnet, âgé de 36 ans, sans domicile fixe, originaire de Moulins-sur-Yère (Cher), sous l'inculpation de mendicité et vagabondage.

Conduit sous escorte à Gourdon, Bouchonnet a été écroué à la prison de notre ville, en attendant de passer en police correctionnelle.

Bouchonnet a déjà subi plusieurs condamnations antérieures à la prison pour des délits analogues.

Orage. — Dans la nuit de vendredi à samedi, vers minuit, un orage accompagné d'éclairs et de coups de tonnerre a éclaté sur notre ville. Une bonne averse bienfaisante pour l'agriculture est tombée pendant près d'une heure.

BALADOU. — Fêtes. — Voici le programme des fêtes qui auront lieu les 14 et 15 août à Baladou, canton de Martel.

Mercredi 14, au soir, salves d'artillerie, retraite aux flambeaux.

Jedi 15, réveil en musique; à une heure, ouverture des jeux et du bal; à une heure et demie, mât de cocagne; à deux heures et demie, course en sacs, course aux ânes; à quatre heures, jeu de la poêle; à cinq heures, grande cavalcade allégorique; à huit heures illuminations; à neuf heures, brillant feu d'artifice; retraite aux flambeaux; grand bal de nuit.

Chez nos voisins

MARCNAT (Cantal) — *Terrible catastrophe* — M. et Mme Casimir Sargnat, fermiers à Rejateix, commune de Marchastet, ont été victimes d'un terrible accident.

Des ouvriers étaient occupés à démolir le pignon d'une vieille maison, lorsque ledit pignon s'est écroulé et a pris les malheureux fermiers sous les décombres. Il a été procédé immédiatement à un déblayage des plus actifs, mais on n'a pu retirer que des cadavres.

Deux de leurs enfants auraient été blessés.

BULLETIN FINANCIER

Il ne s'est fait aujourd'hui que fort peu d'affaires et il est très probable qu'il en sera ainsi pendant toute cette semaine.

Quantité de spéculateurs, de banquiers, de courtiers ont quitté Paris et ne reviendront certainement pas pour la liquidation de quinzaine.

Cependant la tenue des cours est plutôt satisfaisante.

Notre 3% est à 101,45, le 3 1/2% à 101,70 et l'Amortissable à 99,75.

Le Crédit Foncier est en hausse à 664.

Le Comptoir National d'Escompte est ferme à 558. Le Crédit Lyonnais s'inscrit à 1031 et la Société Générale à 616.

Parmi nos chemins, le Lyon à 1658, et le Nord à 2118 ont seuls été cotés à terme.

Le Suez a passé de 3715 à 3722. L'Extérieure revient à 70.60, l'Italien coté 97.30, le Portugais à 25.70. Le Turc D se traite à 25.12 et la Banque ottomane à 528.

MARCHÉS

La Villette

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS.	PRIX	
			EXTRÊMES	
Bœufs.	1922	1892	0.56 à 0.87	
Vaches.	568	531	0.50 à 0.92	
Taureaux.	184	179	0.48 à 0.70	
Veaux.	1703	1415	0.74 à 1.18	
Moutons.	11750	11000	0.68 à 1.05	
Porcs.	4506	4506	0.82 à 1.08	

Bordeaux

ESPÈCES de BESTIAUX	AMENÉS	VENDUS	PRIX	
			EXTRÊMES	
Bœufs.	181	129	67 à 70	
Vaches.	23	16	55 à 60	
Moutons.	1419	441	77 à 80	
Porcs.	1071	1011	53 à 58	

L'Aliment complet de Maxime Groult, fils aîné

à base de légumine ou caséine végétale contenant des éléments nutritifs intensifs, constituée pour les enfants au moment du sevrage et pour les y préparer, pour les vieillards, les albuminuriques, les malades, les tuberculeux, etc., L'ALIMENT COMPLET IDEAL. — Exposition de l'enfance, Paris, 1901, Grand Prix. — Dépôt à Cahors, Maison MICHAUD-LARIVIÈRE, Place du Marché.

Echantillon gratuit sur demande.

Excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire : 1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e itinéraire : 1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XXVII

L'AMOUR D'UNE AMAZONE

Il allait bien, grâce à elle; ses soins, une nourriture fortifiante, l'habileté de son pansement avaient écarté tout danger de sa blessure.

Les contusions que lui avaient causées la chute de son cheval seules le faisaient souffrir; il ne pouvait ni se lever ni même respirer sans éprouver une vive douleur; mais la fièvre avait disparu, et il venait d'être installé dans une voiture d'ambulance, traînée par des mules, lorsque Cigarette arriva.

— Comment cela va-t-il aujourd'hui, monsieur Victor?... Ainsi donc, vous avez attrapé de grosses égratignures, m'a-t-on dit? A quel moment êtes-vous tombé? Nous avons chargé ensemble, je crois? lui cria-t-elle gaiement.

Puis, soudain, sa voix baissa et ce fut d'un ton doux qu'elle ajouta :

— Là... Vous souffrez encore?

En s'approchant plus près elle remarqua son expression de langueur et d'épuisement, la teinte sombre qui entourait ses paupières,

l'effort que firent ses lèvres pour prononcer les quelques mots entrecoupés qui en sortirent.

— Pas beaucoup, ma belle, je te remercie. Je serai en état de reprendre mon service dans un ou deux jours. Ne les laisse pas m'oublier à l'hôpital.

Cigarette monta sur la roue de la voiture d'ambulance et se pencha vers lui, pour le relever un peu et changer ses bandages d'une main habile.

— On a mal pansé vos blessures; qu'est-ce qui a fait cela?...?

— Ce n'est rien. J'ai déjà été blessé plus d'une fois; ce n'est qu'une simple bagatelle. Seulement...

— Cela vous empêche de respirer?... Je le sais. Vous a-t-on donné quelque chose à manger ce matin?

— Non. Tout est en désordre. Nous...

Elle n'entendit pas la fin de la phrase, elle était partie d'un trait, vive comme une hirondelle.

Elle savait ce qu'elle avait laissé dans la tente du cantinier.

Tout était en désordre, comme Cecil l'avait dit.

Sur les quelques centaines d'hommes restés disponibles après l'affaire de la veille, quelques-uns étaient employés au loin, à enterrer les morts dans le sable; d'autres enlevaient les tentes et réunissaient le matériel du camp; d'autres encore s'occupaient des blessés, dont les plus menacés devaient être transportés à l'hôpital le plus proche, tandis que ceux qui semblaient devoir être bientôt propres à re-

prendre le service devaient être envoyés sous escorte au quartier général.

Cecil avait demandé avec ardeur à être du nombre de ces derniers; on avait accédé à la demande de l'homme qui avait chargé à la tête des chasseurs et porté si haut le drapeau français.

Le colonel Châteauroy était absent avec cinq des escadrons de son régiment, et le chef de bataillon des Zouaves, le seul officier qui fût sorti sain et sauf de la lutte, était venu en personne visiter Bertie et lui avait adressé les plus chaleureux éloges.

— Brigadier, votre conduite a été magnifique, avait-il dit en s'éloignant; j'aurai soin qu'elle soit dignement récompensée.

Cigarette ne fut absente que quelques minutes; elle revint bientôt rapportant une grande gamelle de vin rouge et du pain coupé en morceaux.

— C'est tout ce que j'ai pu trouver, dit-elle.

— Qu'as-tu pris toi-même, petite?

— Il y a longtemps que j'ai jeûné, moi.

Et elle se pencha sur la roue en lui tendant sa gamelle; mais Cecil jeta les yeux sur le seul soldat qui se trouvât près de lui dans la voiture, un des plus mauvais sujets de son régiment... un vaurien morose, au front toujours sombre, plus digne d'être aux galères que dans les rangs de l'armée.

— Donnes-en la moitié à Zachrist, — dit-il, je n'ai pas faim et il souffre plus que moi.

— A Zachrist!... à cet homme qui vous a volé votre uniforme et qui vous a causé tant d'ennuis en le vendant en votre nom il y a un an

ou deux?

— Eh bien! qu'est-ce que cela fait? il n'en a pas moins faim.

— Qu'est-ce que cela fait? Et si on n'avait pas découvert la vérité.

— Qu'est-ce que cela a à faire avec sa faim?

— Il y a, Monsieur Victor, que vous êtes une bête!

— Je le crois bien. Mais cela n'empêche pas Zachrist d'avoir faim.

Il prit la gamelle des mains de Cigarette, et, en ayant vidé une partie dans son bidon, il le tendit à Zachrist, qui n'avait cessé de le regarder avec les yeux ardents et envieux d'un loup affamé, et qui le saisit avec avidité.

Un sourire se montra sur le visage de Cecil, que cela amusait malgré ses souffrances.

— C'est là un de mes tours à effet, comme le colonel Châteauroy appelle cela. Pauvre Zachrist! as-tu vu ses yeux?

— Oui, des yeux de chacal, — dit Cigarette, qui partagée entre son admiration et le regret de voir son bon pain et son bon vin mis au service d'un pareil chenapan, ne savait pas si elle devait approuver le brigadier, ou se moquer de lui. Il vous volera encore vos effets, à la première occasion, murmura-t-elle.

— Cela se peut bien... je ne crois pas, cependant. Mais il n'en a pas moins très grand faim; pour le moment, toute la question est là, répondit-il.

(A suivre).

LE PUIITS QUI PARLE

Par JEANNE SANDOL

VI

— Pierre n'est point à redouter, petite sœur ; quoique riche et élevé dans une famille où règne l'abondance, sa profession de marin l'a déshabitué du bien-être et du luxe, et puis c'est un garçon très simple, plein d'esprit et de cœur, enthousiaste, exalté, plus épris d'idéal et de poésie que des biens positifs de la vie, ce qui est facile peut-être à ceux qui ont, comme Pierre, la sécurité presque inconsciente que donne la fortune, dit Charles Davillier avec un peu d'amertume. Ne te trouble donc pas, mignonne, tout ce que tu feras sera bien fait.

— Quel âge a-t-il, ton ami ? Quel est son grade ? Tu ne me l'as pas dit.

— Pierre est plus âgé que moi, il a vingt-huit ans. Il vient de passer lieutenant de vaisseau à bord du navire de guerre *la Thétis* en rade à Cherbourg. Un congé de deux mois lui a été accordé ; il en a passé un dans sa famille en Normandie, et il vient à Paris pour se remettre dans le monde civilisé, m'écrivit-il ; mais je sais que ce cher garçon a surtout le

désir de me revoir, car notre amitié a résisté à l'absence.

Quelques jours plus tard le petit pavillon retentissait de la voix animée des deux amis.

— Toujours le même, ce Charles, toujours sérieux et grave, s'écriait Pierre Déroutille ; c'est à croire qu'il y a des figures prédestinées ; tu étais né professeur, mon ami, c'était écrit là, dit-il en indiquant le front pensif du jeune Davillier.

— Je suis né vieux, tu veux dire ; tandis que la jeunesse s'est personnifiée en toi. Les organisations comme la tienne portent bonheur à leur propre destinée ; tu es heureux, tu aimes ta carrière avec passion, les qualités dont tu es doué secondent admirablement ta vocation ; tu as une intelligence rapide et nette qui fait de toi un excellent marin. Sous des formes élégantes, tu caches la force physique qui est la conséquence de ta nature harmonique. En outre, tu as eu le bon goût de prendre le beau type méridional de ta mère. Ta vivacité d'esprit, de sentiment, tes manières cordiales, tout ton être enfin est bien l'antipode de la race normande à laquelle ton père appartient. En un mot, cher ami, je te dirai que j'ai connu peu de natures aussi heureusement douées que la tienne.

— Et toi, cher vieux camarade, à quelle race appartiens-tu ? demanda Pierre avec la plus affectueuse expression ; à coup sûr, c'est à la race des bons, des bienveillants, et j'ajouterai, des enthousiastes en amitié. Mais parlons de toi, mon ami, de ta vie si méritante, de ta jeunesse consacrée au devoir. J'ai été

bien heureux d'apprendre que tes études austères étaient enfin couronnées de succès. L'université t'a ouvert ses portes, il dépend de toi aujourd'hui de gravir rapidement les premiers échelons. Et ton père ? dit Pierre avec une expression qui complétait la brièveté de la question.

— Mon père ? dit Charles, avec hésitation, plus que jamais la science existe seule pour lui !

— Je pensais que la présence de sa fille l'aurait rappelé à des sentiments plus humains et plus vrais ; que le père aurait au moins marché de front avec le savant. Ce que tu m'as dit du caractère de ta sœur, de son intelligence, de son dévouement, tout cela est bien fait pour remuer le cœur d'un père. Il doit l'aimer, cette enfant que tu chéris toi-même si tendrement.

— L'aimer ?... Je le crois... Peut-être, s'il avait le temps de vivre, ce pauvre grand homme découvrirait-il au fond de son cœur des trésors d'amour qui n'ont jamais été dépensés ; mais la mine est fermée et le jour de l'explorer n'arrivera jamais, dit Charles avec tristesse.

— Et la jeune sœur accepte bravement une existence aussi sévère ? Tant qu'elle ne sera qu'une enfant, ignorante des choses de la vie, il lui sera facile de se soumettre ; mais le réveil se fera, elle ne se contentera pas toujours d'une prison cachée rue du *Puits-qui-Parle*. Aujourd'hui, cette demeure gracieusement excentrique lui plaît ; en sera-t-il toujours ainsi ? Quel avenir s'offre en perspective à

cette enfant ?

— Cette enfant, comme tu l'appelles, mon ami, sera bientôt une femme ; Geneviève a dix-sept ans !

— Pardonne-moi, mon ami, dit Pierre embarrassé ; je n'ai vu Mlle Davillier qu'une fois, le jour de ma première visite ; j'étais si heureux de te retrouver, si ému, que j'ai mal vu ta sœur sans doute.

— Non, Pierre, tu l'as bien vue, ne te défends pas de ton impression, elle est vraie ; ma sœur est peu développée, elle a en effet l'apparence encore enfantine. Chez cette nature délicate et frêle, l'âme a tout pris : Geneviève n'est femme que par le caractère et l'intelligence. Quant à son avenir, je le crois assuré ; ma sœur est musicienne, elle est déjà une pianiste remarquable ; le professeur Legendre, dont tu sais la réputation, se charge de sa carrière artistique ; c'est te dire que de brillantes espérances nous sont permises. Ces espérances me laissent une sécurité dont j'avais grand besoin. Nous sommes sans fortune, tu le sais ; quel serait le sort d'une pauvre fille sans dot et sans beauté ?... Tu entendras Geneviève, mon ami, et tu jugeras de la valeur de son talent.

En écoutant Geneviève, Pierre put se convaincre de la vérité de l'assertion de son ami.

(A suivre)

REPRÉSENTANTS On demande dans toutes les localités des personnes sérieuses pour placer huiles d'olives et savons. Appointements 120 fr. par mois ou remises très élevées. Ecrire à Théophile Berthon, fabricant à Salon (Bouches-du-Rhône).

Bibliographie

Le Gouffre et la Rivière souterraine de PADIRAC. — Un vol. in-12 avec 38 photographies, 12 coupes ou plans dont un en couleurs, broché..... 2 fr.

Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

Depuis 1899, le Gouffre de Padirac, dans le Lot, est, grâce à de coûteux travaux d'aménagement, livré à la curiosité des touristes qui, par milliers maintenant, chaque saison, visitent en toute sécurité et commodité cette merveille de la France. M. Martel, l'explorateur des abîmes, qui, avec MM. Gaupillat et De Launay, a eu, en 1889 et 1890, l'audace en même temps que la bonne fortune de découvrir les splendeurs ignorées de Padirac, vient de publier une monographie complète (*Le Gouffre et la Rivière souterraine de Padirac*). Les visiteurs de l'extraordinaire caverne trouveront là, avec plaisir et profit, les renseignements les plus circonstanciés sur la topographie, l'histoire, l'exploration, l'aménagement de Padirac et, par-dessus tout, les données scientifiques les plus curieuses et instructives sur l'origine, la formation, la géologie, le régime hydrologique, la météorologie, etc., du célèbre gouffre. Dans cet élégant petit volume, l'auteur ne se borne pas à résumer tout ce qu'il avait précédemment publié sur le sujet dans ses autres livres ou mémoires : il y a joint les résultats inédits de ses dernières recherches de 1898 à 1900, qui ont provoqué de nouvelles découvertes, et l'exposé définitif de ses quatorze explorations à Padirac. L'ouvrage est accompagné d'un grand plan en couleurs au 2,000^e, de 38 gravures, dont 26 inédites, faites d'après les remarquables photographies au magnésium, prises par M. Martel lui-même, en 1899 et 1900.

Il faut le remercier de n'avoir pas laissé à des compilateurs plus ou moins malhabiles, le soin de nous donner cette indispensable monographie, et d'avoir tenu à compléter aussi heureusement et personnellement sa belle œuvre de savant et de découvreur !

Vient de paraître : LE GUIDE DES MÈRES

ET DES NOURICES

Par le Docteur RENARD

Ancien médecin inspecteur des enfants

Cet important ouvrage est une véritable encyclopédie de tout ce qui a rapport à la première enfance :

Dans la 1^{re} partie, l'auteur donne à la future maman les conseils à suivre pour avoir une heureuse grossesse. Il prend ensuite l'enfant à sa naissance et le suit pendant tout son élevage, qu'il soit élevé au sein par sa mère ou une nourrice ou qu'il prenne le biberon.

La 2^e partie est consacrée au sevrage et à la dentition.

La 3^e traite de l'hygiène de l'enfant, des bains, du coucher, du sommeil, du réveil, des sorties, de la marche.

Dans la 4^e partie, l'auteur s'occupe des principales affections qui peuvent sévir sur l'enfant en bas âge : affection de l'appareil digestif, diarrhée, entérite, bronchite, coqueluche, fluxion de poitrine, convulsion, méningite.

Un chapitre spécial traite des fièvres éruptives : rougeole, variole, scarlatine, fièvre typhoïde.

Cet ouvrage donne le traitement à suivre, dans les croûtes de lait, la jaunisse, les brûlures, la hernie, etc. Il termine par un tableau pour la dentition et les pesées de l'enfant.

En consultant ce faible résumé de la table des matières de cet ouvrage, on voit que rien n'a été négligé pour en faire un guide qui sera journellement consulté par les mamans auxquelles il rendra de grands services.

Envoi franco contre un mandat poste de deux francs adressé au Bureau du journal.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine Paris, 6^e. — Sommaire du 11 Août 1901.

V^{me} Nacla Chronique. — Camille Flammarion : Le Mois scientifique. — Pierre de Lano et Emmanuel Gallus : L'homme au capuchon gris (suite). — Hemma-Prosbert : Le château de Reiland (fin). — Louis Jacolliot : Les Chasseurs d'esclaves. — H. de Balzac : Eugénie Grandet (suite). — Jules Mary : Soldats des Alpes (suite). — Georges Baume : Les Vendanges. (suite). — Variétés.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

SAISON THERMALE

La Bourboule, le Mont-Dore, Royat, Nérès-les-Bains, Evaux-les-Bains

A l'occasion de la saison thermale de 1901, la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans a organisé un double service direct de jour et de nuit, qui fonctionne du 8 juin au 20 septembre inclus, par Vierzon, Montluçon et Eygurande, voie la plus directe et trajet le plus rapide entre Paris et les stations thermales de La Bourboule et du Mont-Dore.

Ces trains comprennent des voitures de toutes classes et, habituellement, des wagons à lits-toilette, dans chaque sens du parcours.

La durée totale du trajet, est de 10 heures environ, à l'aller et au retour.

Prix des places au départ de Paris (Trajet simple ou vice versa).

DES GARES ci-contre aux gares ci-dessous ou vice-versa	PARIS-QUAI D'ORSAY			PARIS-PONT-SI-MICHEL			PARIS-AUSTERLITZ		
	1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe	1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe	1 ^{re} classe	2 ^e classe	3 ^e classe
La Bourboule	50 85	34 30	22 35	50 60	34 45	22 25	50 40	34 »	22 20
Le Mont-Dore	51 40	34 70	22 60	51 0	34 35	22 50	50 95	34 40	22 40
Royat	56 45	38 10	24 85	56 35	38 05	24 80	56 »	37 80	24 65
Chamblet-Nérès	57 95	35 05	16 70	37 85	25 35	16 5	37 65	25 40	16 55
Evaux-les-Bains	40 10	27 05	17 65	31 85	26 90	17 55	39 65	26 75	17 45

Aux trains express partant de Paris le matin et de Chamblet-Nérès dans l'après-midi, il est affecté une voiture de 1^{re} classe pour les voyageurs de ou pour Nérès-les-Bains, qui effectuent ainsi le trajet entre Paris et la gare de Chamblet-Nérès sans transbordement en 6 heures environ.

On trouve des omnibus de correspondance à tous les trains, à la gare de Chamblet-Nérès pour Nérès, et vice versa.

BILLET D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS POUR

La Bourboule, Le Mont-Dore, Chamblet-Nérès Royat et Vic-sur-Cère

Pendant la Saison thermale, du 1^{er} Juin au 30 Septembre, la Compagnie d'Orléans délivre, à toutes les gares de son réseau pour les sta-

tions thermales de La Bourboule, du Mont-Dore, de Chamblet-Nérès, de Royat et de Vic-sur-Cère, des billets aller et retour à prix réduits dont la durée de validité est de 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. Cette durée peut être prolongée de 5 jours, moyennant paiement d'un supplément de 10 % du prix du billet.

En outre du Mont-Dore et de La Bourboule à Royat et Clermont-Ferrand et vice versa, de Bort à La Bourboule, au Mont-Dore, Royat et Clermont-Ferrand et vice-versa.

On délivre des Billets d'Aller et Retour à prix réduits valables pendant 3 jours.

Le transport des tomates sur le réseau des chemins de fer d'Orléans

Les Compagnies des chemins de fer d'Orléans et du Nord mettent en vigueur à partir du 7 Juillet, un tarif d'exportation nouveau pour les transports de tomates expédiées de la Vallée de la Garonne sur les marchés Anglais.

Ce nouveau tarif est ainsi conçu :

Tomates emballées par wagon chargé d'au moins 4,000 kil. ou payant pour ce poids.

De Marmande-Tonneins Agen et Montauban à Boulogne, Calais, Dunkerque : par 1,000 kilog. 40 fr.

Ce prix de 40 fr. comprend les frais de chargement, de déchargement, de gare et de transmission. Il est réduit à 38 fr. pour

les envois faits à destination du Tréport-Mers.

Ce prix est inférieur à la moitié du tarif ancien et les compagnies prennent d'ailleurs les mesures nécessaires pour accélérer les transports dans la mesure utile.

Il ne paraît pas douteux que ces dispositions nouvelles et avantageuses ne favorisent le développement de cette importante culture dans tout le bassin de la Garonne.

LE JOURNAL DU LOT

EST EN VENTE à Cahors

Chez M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.

— M^{me} LAVAL, buraliste, boulevard Gambetta.

— Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.

— Mlle MOLINIÉ, buraliste, rue de la Mairie.

— M^{me} Vve VALLIER de BY, buraliste, rue de la Liberté.

— M. MAURY, marchand de journaux, 16, rue Nationale.

L'un des gérants : B. Alibert.

LA TRANQUILLITÉ MUTUELLE

Société de Secours Mutuels en cas de Décès, en cas de Décès et de Survie après 20 ans de Sociétariat, en cas de Survie après l'âge de 55 ans (Retraite ou rentes viagères), et en cas d'infirmités prématurées.

Pour renseignements, s'adresser au Siège Social, 3, Allées Fénélon à Cahors (Lot)

10^c

En Vente partout

10^c

La VRAIE MODE

Offre **GRATUITEMENT** dans tous ses numéros paraissant tous les Dimanches

Un **Patron découpé** grandeur naturelle

ET UN **SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE**

ABONNEMENTS : un an, 6 francs ; six mois, 3 fr. 50

ENVOI FRANCO D'UN SPÉCIMEN A TOUTE DEMANDE ADRESSÉE A

M. PRAT, directeur, 12, rue des Beaux-Arts, Paris (6^e année)